



C'EST LA RENTRÉE !

Déjà la rentrée scolaire! Usagers de la route, cyclistes, piétons, parents, enseignants, nous sommes tous concernés lorsqu'il est question de la sécurité de nos jeunes aux abords des zones scolaires.

Comment assurer la sécurité des élèves en cette nouvelle période scolaire?

- Respectez le Code de la sécurité routière
- Faites preuve de prudence et de courtoisie
- Respectez les consignes mises en place par l'établissement scolaire de vos enfants, notamment en ce qui concerne les zones de débarcadère ou encore les endroits où il est permis de vous stationner
- Protégez les élèves lorsqu'ils sont le plus vulnérables, soit lorsqu'ils montent et descendent d'un autobus, c'est le devoir de tous!

PERSONNEL ÉLECTORAL RECHERCHÉ

En prévision des élections municipales prévues le 7 novembre prochain, la Municipalité d'Upton recherche des personnes intéressées à travailler au bureau de vote les jours de vote par anticipation et le jour du scrutin.

Contactez la présidente d'élection par courriel ou par téléphone :

Madame Caroline Dubois
dg@upton.ca



ÉLECTIONS MUNICIPALES

DANS CETTE ÉDITION :

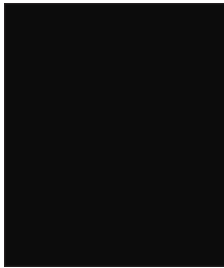
Mot du Maire	2
Séance du conseil	3
Avis publics	4
Rapport financier 2020	5-6
Communauté chrétienne	6
Informations municipales	7-8
Bibliothèque	8
Régie Intermunicipale	9-10
Organismes du territoire	11
Prestation unique aux aînés	11
Coopérative de Solidarité Santé	12



Guy Lapointe
Maire



Alain Joubert
Conseiller #01



Poste vacant
Conseiller #02



Ghyslain Phaneuf
Conseiller #03



Claude Larocque
Conseiller #04



Barbara Beugger
Conseillère #05



Mathieu Beaudry
Conseiller #06

COORDONNÉES:

Bureau municipal:
810, rue Lanoie
Upton (Québec) J0H 2E0
Téléphone: 450 549-5611
Télécopieur: 450 549-5045
Courriel: info@upton.ca
Site internet: www.upton.ca

HEURES D'OUVERTURE:

Bureau municipal:
Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h à 13 h)
Service de voirie:
Lundi au vendredi:
horaire variable

Citoyennes, Citoyens,

L'automne est déjà à nos portes. Nous avons eu la chance de profiter de l'été grâce à une température exceptionnellement chaude. D'ailleurs, je souligne les efforts que vous avez déployés afin d'utiliser l'eau potable de façon responsable. Merci de nous avoir permis de préserver cette ressource si précieuse.

En septembre, c'est la période parfaite pour nous faire parvenir vos suggestions, car nous sommes déjà à entreprendre le budget pour l'année 2022.

Je souhaite adresser toutes mes félicitations aux employés du camp de jour d'Upton qui ont réalisé leur mandat avec professionnalisme tout au cours de l'été 2021. Même avec les canicules, vous avez su divertir nos jeunes durant la période estivale. Bravo et merci pour ce bel été au camp!

Je voudrais souligner le départ de notre directrice générale, madame Cynthia Bossé. Madame Bossé a quitté ses fonctions le 19 août dernier pour relever de nouveaux défis. Nous la remercions pour l'excellent travail et le dévouement envers la Municipalité d'Upton ainsi qu'envers la population tout au long de ses 15 années de service. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets futurs.

Nous sommes heureux d'accueillir madame Caroline Dubois à titre de directrice générale par intérim. Bienvenue dans notre belle équipe!

Je me joins à toute l'équipe pour souhaiter un grand et bel avenir professionnel à madame Annick Tremblay-Bouchard qui a récemment quitté son poste d'adjointe à la direction. Nous avons été impressionnés par le travail que vous avez fourni. Merci.

Bon retour à nos amis qui retourneront sur les bancs d'école. Je vous souhaite une très belle année scolaire et merci à tout le personnel d'école qui travaille pour nos jeunes.

En terminant, si vous remarquez ou constatez des bris ou événements dans nos infrastructures ou espaces municipaux, je vous invite à nous en informer en communiquant avec le bureau municipal au 450 549-5611. De cette façon, nous pourrions intervenir rapidement et remédier à la situation.

Au plaisir de vous reparler en octobre,

Guy Lapointe, maire

SERVICES MUNICIPAUX

Caroline Dubois	Directrice générale par intérim	549-5611
Sylvia Ouellette	Directrice générale adjointe sylvia.ouellette@upton.ca	549-5625
Roger Garneau	Directeur des travaux publics	549-5611
Michael Bernier	Coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales michael.bernier@upton.ca	549-5619
Benoit Gauthier	Directeur du Service de sécurité incendie benoit.gauthier@upton.ca	549-5611
Benoit Provost	Urbanisme et environnement benoit.provost@upton.ca	549-5626
SPA de Drummond	Société Protectrice des Animaux de Drummond – info@spad.ca	819 472-5700
Séance du conseil	Le premier mardi de chaque mois à 20 h au sous-sol du bureau municipal (sauf exception) *Veuillez entrer par la porte arrière.	

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Veillez prendre note que la version complète est accessible sur le site Internet de la Municipalité au www.upton.ca sous la rubrique « MA MUNICIPALITÉ ».

Résumé du procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal du 19 juillet 2021 à 8h30

Mandat de réalisation des documents d'appel d'offres dans le cadre du réaménagement du sentier piétonnier situé sur la rue Saint-Éphrem jusqu'au Théâtre de la Dame de Cœur donné à la firme Shellex Infrastructures.

Autorisation de présenter une demande dans le cadre du programme Fonds canadien de revitalisation des communautés pour le projet de sentier piétonnier.

Autorisation de présenter une demande dans le cadre du programme Fonds canadien de revitalisation des communautés pour l'acquisition d'un afficheur numérique.

Résumé du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal du 17 août 2021 à 20h00

Adoption des délibérations de la séance régulière du 6 juillet 2021 et de la séance spéciale du 19 juillet 2021.

Adoption des comptes à payer du mois de juillet 2021 pour une somme de 128 326,23 \$ et des comptes payés durant ledit mois pour une somme de 107 970,42 \$.

Autorisation de paiement à la firme Shellex pour la fourniture de services professionnels en ingénierie en lien avec la réalisation des plans et devis pour l'assainissement des eaux usées - 12 500,00\$.

Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Autorisation de paiement à l'entreprise G.A. Beaudry et fils - 32 420,00 \$, plus les taxes applicables - couvrant la génératrice ainsi que son installation.

Autorisation de paiement à Techni-Consultant inc. - 10 822,71 \$, plus les taxes applicables - couvrant différents honoraires.

Autorisation de paiement à Tessier Récréoparc pour l'installation des jeux d'eau - 201 217,99 \$, taxes incluses.

Mandat de services professionnels en architecture pour le centre multifonctionnel à la firme Justin Viens - 88 450,00 \$ plus les taxes applicables.

Autorisation de participation au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra du 30 septembre au 2 octobre 2021 au Centre des congrès de Québec.

Adoption du Règlement numéro 2010-203-26 modifiant le Règlement 2010-203 pour bonifier la tarification de prêt d'équipements nautiques.

Dépôt de la lettre de démission de madame Cynthia Bossé, directrice générale, qui prend effet à partir du 19 août 2021.

Dépôt de la lettre de démission de madame Annick Tremblay-Bouchard, adjointe à la direction, qui prend effet à partir du 19 août 2021.

Embauche d'une ressource afin d'assurer le remplacement temporaire à la direction générale, que soient retenus les services de l'entreprise Gestion administrative Caroline Dubois, que madame Caroline Dubois soit nommée directrice générale par intérim.

Dépôt du rapport d'activité du Service de sécurité incendie du mois de juillet 2021 et prévisions des ventes et dépenses du mois d'août 2021.

Approbation de la vente de vingt-deux (22) cylindres d'air 2 212 psi en aluminium qui ont été remplacés.

Approbation du budget du mois d'août pour le service de sécurité incendie - 5 984,00 \$, plus les taxes applicables.

Approbation d'inscription de trois (3) pompiers à la formation Opérateur de pompe débutant le 30 août 2021, d'une durée de trente (30) heures.

Approbation du budget du mois d'août 2021 pour le Service des travaux publics - 8 674,55 \$, plus les taxes applicables.

Mandat pour la vérification de la précision de débitmètres à SIMO Management inc. - 1 465,00 \$, plus les taxes applicables.

Autorisation de présenter une demande d'intervention dans le cours d'eau BR3 longeant le rang de la Carrière au Service d'aménagement de la MRC d'Acton.

Nomination de messieurs Patrick Laprise et Mathieu Beaudry au titre de porteur du projet de protection des bandes riveraines agricoles de la Montérégie.

Mandat à Can-Explore pour le nettoyage des réserves d'eau potable - 9 500,00 \$ plus les taxes applicables.

Autorisation de la tenue du marché de Noël 2021 pour une durée de deux (2) jours.

Autorisation de prêt de tables pour le Marché des Récoltes qui aura lieu le 29 août prochain.

Mandat à Clôture des Patriotes pour l'installation d'une clôture entourant le parc McEvilla (secteur Morphan) - 16 490,00 \$, plus les taxes applicables.

Dépôt du rapport du service d'inspection pour le mois de juillet 2021.

Adoption du second projet de Règlement numéro 2021-338 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 afin d'autoriser les poulaillers urbains.

Adoption du Règlement numéro 2018-301-01 modifiant le Règlement 2018-301 décrétant un programme de revitalisation d'un secteur industriel pour y inclure un secteur localisé entre la rue Brasseur et la Route 116.

Autorisation à la MRC d'Acton afin de tenir une consultation publique relative au nouveau projet d'élevage porcin.

Demande d'appui autorisé pour une demande d'autorisation à la CPTAQ relié à la vente d'une partie du lot 6 421 220.

Autorisations pour l'administration municipale à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse, qu'il y a lieu de désigner une personne à titre de substitue, en l'absence de madame Ouellette et cette personne est madame Caroline Dubois qui occupera le poste de direction générale par intérim.

Autorisation de signature des chèques et des pièces justificatives à madame Sylvia Ouellette, directrice générale adjointe, et en son absence, madame Caroline Dubois, directrice générale par intérim.

Désignation d'une personne responsable, soit madame Caroline Dubois, directrice générale par intérim, des vérifications des dossiers d'antécédents judiciaires.



AVIS PUBLIC PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-203-26

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 17 août 2021, le règlement numéro 2010-203-26 intitulé « Règlement numéro 2010-203-26 modifiant le règlement 2010-203 pour bonifier la tarification de prêt d'équipements nautiques ».

Ce règlement modifie l'annexe « D » du règlement 2010-203 intitulé « Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité d'Upton » afin d'ajouter la tarification à la carte pour le prêt d'équipements nautiques.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 18e jour du mois d'août de l'an 2021.

Cynthia Bossé, directrice générale

AVIS PUBLIC PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-301-01

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 17 août 2021, le règlement numéro 2018-301-01 intitulé « Règlement modifiant le règlement 2018-301 décrétant un programme de revitalisation d'un secteur industriel pour y inclure un secteur localisé entre la rue Brasseur et la route 116 ».

Ce règlement modifie le règlement 2018-301 pour revoir la délimitation du secteur visé par le règlement 2018-301 pour inclure des propriétés localisées entre la route 116 et la rue Brasseur.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 18e jour du mois d'août de l'an 2021.

Cynthia Bossé, directrice générale

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

Chers contribuables et citoyens,

Fidèle à mon engagement d'assurer une grande transparence de l'administration municipale et conformément au Code municipal du Québec, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2020 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

Pour plus d'information, je vous invite à consulter le site internet de la Municipalité, vous y trouverez les états financiers consolidés au 31 décembre 2020, onglets La Municipalité | Contrats municipaux et finances.

Bien à vous,



Guy Lapointe, maire d'Upton

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2020 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 3 853 908 \$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 3 443 568 \$. L'exercice se conclut par un excédent de 410 340 \$.

Or, tenant compte des différents éléments de conciliation (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectations, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2020 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus libre) de 735 814 \$.

Revenus de fonctionnement	3 853 908 \$
Charges (dépenses)	3 443 568 \$
Revenus d'investissement	2 719 010 \$
Excédents de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales (affecté et non affecté)	735 814 \$

EXPLICATION DU SURPLUS

Ce surplus a été obtenu grâce, entre autres, à une gestion rigoureuse des finances publiques, l'obtention de subventions supplémentaires ou imprévues au budget 2020 ainsi que la création de fonds réservés aux infrastructures municipales.

Ces fonds réservés permettront à la Municipalité de réaliser un seuil d'investissement de 555 250,00 \$ d'ici 2023, et ce, sans endettement à long terme. Cet investissement constitue une condition de versement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 et de d'autres programmes d'aide financière qui bénéficieront à Upton.

Chaque dollar investi rapportera 10 \$ à 13 \$, argent qui ne proviendra pas des taxes municipales.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2020 ont été vérifiés par la firme FBL S.E.N.R.L, en date du 1er juin 2020. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité d'Upton.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans son rapport d'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public».

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2020

Voici quelques-unes des investissements en immobilisation réalisés en 2020 :

- Le projet de réfection de ponceaux et de voirie sur le rang du Carré, le rang de la Carrière et la route Joubert;
- L'achat et l'installation de deux bornes de recharges électriques;
- La prolongation du sentier au parc Nature de la région d'Acton sur 1,5 km;
- L'aménagement d'un terrain de mini-putt;
- L'achat et l'installation de modules d'exercices;
- L'acquisition de matériel informatique;
- L'acquisition d'un camion 10 roues;
- L'acquisition d'enregistreurs de débordement pour le réseau d'égout.



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

En 2020, des études préliminaires de conception ont été réalisées et différents mandats de services professionnels ont été accordés pour des investissements qui seront réalisés en 2021, 2022 et 2023, notamment :

- Réfection et pavage de la rue des Érables;
- Trottoir et sentier piétonnier sur la rue Saint-Ephrem;
- Services professionnels en lien avec le projet de station d'épuration;
- Services professionnels pour le projet de centre multifonctionnel;
- Recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc;
- Recherche en eau (nappe phréatique);
- Réalisation d'un audit de l'usine de filtration (carnet de santé et évaluation des besoins futurs);
- Analyse de la vulnérabilité des puits municipaux.

Finalement, je suis heureux de constater que selon le profil financier 2020 de la Municipalité, lorsque celle-ci est comparée aux municipalités de sa classe de population, de sa MRC, de la Montérégie ou de l'ensemble du Québec, elle remporte de nouveau les honneurs quant à ses efforts financiers d'investissement en immobilisations. La valeur de ces investissements est supérieure à ses pairs alors que leur coût est amplement inférieur.

DONNÉES COMPARATIVES – ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME PAR UNITÉ D'ÉVALUATION

Upton	756 \$
MRC	1 695 \$
Montérégie	5 826 \$
Province	6 924 \$
Municipalités de 2000 à 9 999 habitants	3 717 \$

Ce qui veut dire que la Municipalité s'acquitte de ses obligations de maintien et de renouvellement de ses infrastructures en répondant aux besoins du présent, et ce, sans compromettre la capacité financière des générations futures de répondre aux leurs.

Le conseil souhaite que les informations présentées dans ces faits saillants offrent aux citoyens une meilleure connaissance du rapport financier de la Municipalité. Comme la transparence des données financières revêt un caractère important pour le conseil, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe municipale pour toute information additionnelle.

Le 12 août 2021 - Guy Lapointe, maire

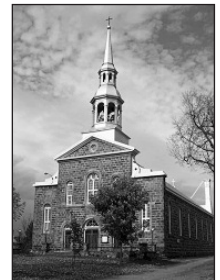
¹ Pour consultation : upton.ca/informations/financieres/

¹ Infrastructures routières, d'eau potable, d'eaux usées, de loisirs, de sécurité incendie, etc.

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-ÉPHREM

Ma paroisse j'y crois

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-ÉPHREM



Enfin d'autres bonnes nouvelles pour les catéchèses

Tous les enfants ayant fait le parcours 5 et devant faire leur sacrement de confirmation en 2019, ainsi que les enfants qui ont fait le parcours 4 en 2020 pourront faire leur confirmation le samedi 2 octobre à 1h30 à l'église St-Éphrem d'Upton, donc il y aura une rencontre en personne, à l'église dans le but de terminer leur parcours et faire une petite révision du programme. Les catéchètes vont communiquer avec vous très bientôt.

Au plaisir de vous revoir.

Rentrée scolaire

J'aimerais souhaiter une excellente rentrée scolaire à tous les enfants, peu importe leur niveau d'étude. À bientôt. Réal Lacharité.

Pensée du mois

Que l'être humain est étrange. Il se dispute avec les vivants et offre des fleurs aux morts. Il reste des années sans parler avec un vivant et quand il meurt, il lui rend hommage. Il n'a pas le temps d'aller rendre visite au vivant, mais il passe un jour entier à veiller un mort. Il ne l'appelle pas, il ne le prend pas dans ses bras, il ne s'intéresse pas au vivant, mais il désespère face à un mort. On dirait presque que la chose plus précieuse soit la mort et non pas la vie.

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 6 septembre pour la fête du Travail. Merci et votre compréhension.

APPEL À LA VIGILANCE

Depuis le début de l'été, des personnes ont volé des équipements et ont endommagé des équipements de loisirs mis à votre disposition gratuitement. Si vous êtes témoins de ce genre d'évènement, nous vous prions d'en aviser la Municipalité au 450 549-5611.

Merci de votre collaboration!

VENTE-DÉBARRAS ANNUELLE

La prochaine vente-débarras gratuite sera les **11 et 12 septembre prochain**. Une liste des adresses participantes sera constituée.

Nous vous invitons donc à vous inscrire avant le 8 septembre, au bureau municipal, par téléphone au 450 549-5611 ou par courriel à emilie.hebert@upton.ca. Cette liste sera disponible sur le site Internet de la Municipalité, au bureau municipal et sur la page Facebook.



*** L'hôte et les clients doivent appliquer les consignes sanitaires de base telles que le maintien, en tout temps, d'une distance minimale de deux mètres entre les personnes de résidences différentes et le lavage fréquent des mains avec une solution à base d'alcool mise à la disposition de tous. Le port du masque ou du couvre-visage est fortement recommandé lorsqu'il n'est pas possible de maintenir une distance de deux mètres entre les personnes ne résidant pas sous le même toit.

VOUS VOUS LANCEZ EN AFFAIRES? UN PERMIS EST REQUIS!

Que ce soit dans un immeuble commercial ou à l'intérieur de votre domicile, un permis d'affaires est requis avant de démarrer votre entreprise. Tous les commerces ne sont pas autorisés dans tous les secteurs, et ce, même si celui-ci est dit « commercial ». Il en est de même à l'intérieur d'une résidence. De plus, selon le type de commerce, des normes particulières peuvent s'appliquer, par exemple en ce qui concerne la sécurité incendie, les installations septiques ou l'affichage. Informez-vous au Service de l'urbanisme avant d'entamer toute autre démarche. Nous vous guiderons pour l'obtention de votre permis!



Pour réduire la
consommation d'eau potable
aux heures de pointe,



on remplit la piscine
le soir ou la nuit.

Votre
gouvernement

Québec

+.CA EN CAS DE TORNADO

SI VOUS ÊTES
À L'INTÉRIEUR

- Déplacez-vous à l'étage le plus bas.
- Éloignez-vous des fenêtres, des portes et des murs extérieurs.



COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2021

Voici un petit rappel de la prochaine date d'échéance à retenir :

- 18 octobre 2021.



ASTUCES DE PRO de Garofeu pour toute la famille!



BIBLIOTHÈQUE (ADULTES)

TITRE	AUTEUR
Au pied du grand chêne Tome 2 L'heure de vérité (Roman historique)	Louise Caron C293.5
La dernière fois qu'on l'a vu, c'est au Perrette (Roman)	Claude Champagne C449.1
Séquences mortelles (Suspense/ intrigue)	Michael Connelly C743
La vie à bout de bras Tome 2. La trahison de Simone (Roman historique)	Claude Coulombe C855.1
Amours, délices et orgues (Biographie)	François Dompierre 920
Inacceptable (Roman policier)	Stéphanie Gauthier G276
Le monde des Abberley (Policier)	Robert Goddard G578
Atuk, elle et nous (Roman)	Michel Jean J43
En route vers nowhere (Roman)	Sophie Laurin L384.1
Trois (Suspense/ intrigue)	Valérie Perrin P458
Si on s'aimait (Document)	Louise Sigouin 306
Louis qui tombe tout seul (Roman)	Matthieu Simard S588.1
Retrouvailles (Roman d'amour)	Nicholas Sarkis S736

BIBLIOTHÈQUE (JEUNESSE)

TITRE	AUTEUR
Les animaux de la ferme (4 à 9 ans)	Collection mon premier animalier dj590
Les véhicules d'urgence (4 à 9 ans)	Collection mon premier doc dj629
Ma vie de Gâteau sec (10 - 14 ans)	Elizabeth Baril-Lessard B252
Pat et la dent perdue (3 à 7 ans)	Coll. Je lis avec Pat le chat D281
La petite pirate malpolie (À partir de 3 ans)	Coll. J'apprends la politesse dj370
La mille-pattes qui ne savait plus sur quelle patte danser (À partir de 3 ans)	Coll. Petite lecture Thème de la prise de décision dj370





RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



MATIÈRES ORGANIQUES ET BACS BRUNS : MIEUX TRIER POUR RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT !

Saint-Hyacinthe, le 23 juillet 2021 – Un tri adéquat des matières permet de réduire significativement la quantité de déchets dirigés annuellement vers l'enfouissement. La collecte des matières organiques placées dans le bac brun constitue un service qui s'inscrit dans le respect de l'environnement et des politiques gouvernementales de gestion des matières résiduelles. Lorsqu'enfouies, les matières organiques peuvent être très dommageables pour notre environnement, notamment par l'émission de gaz à effet de serre.

Il est important d'utiliser le service de collecte à trois voies et de déposer les bonnes matières dans les bons bacs afin d'éviter la contamination des chargements lors des différentes collectes. En effet, **chaque logement et chaque résidence est un centre de tri en soi et la qualité du tri des matières est indispensable** pour assurer la performance du programme. Chaque citoyenne et citoyen fait une différence en posant le bon geste. Malheureusement, nous retrouvons fréquemment des contaminants dans les bacs bruns et il est important de faire un effort supplémentaire pour bien trier nos matières.

Contaminants qui ne vont jamais dans le bac brun :

Toutes les matières recyclables (contenants de plastique, cannettes d'aluminium, contenants tétrapacks, sacs de plastique même s'ils sont décrits comme étant compostables, biodégradables ou oxobiodégradables...), les résidus de construction, les carcasses d'animaux, les vêtements, les déchets et autres matières de telle nature ne doivent jamais être déposées dans le bac brun. Elles ne sont pas compostables et elles nuisent au processus de compostage.

Matières organiques qui doivent être placées dans le bac brun :

De la cuisine :

Fruits et légumes, épluchures, morceaux de maïs, marc de café, filtres à café et sachets de thé, pain, gâteau, biscuits, céréales, pâtes, viandes cuites, poissons, produits laitiers (fromage, beurre...), coquilles d'oeufs, etc.

Du terrain :

Gazon, feuilles, fleurs, plantes, mauvaises herbes et tout résidu de jardinage, écorces, copeaux, petites racines et petites branches (2,5 cm (1 pouce) et moins de diamètre).

Autres :

Papiers fortement souillés d'aliments, papiers mouchoirs, plumes, poils et cheveux, charpie provenant de la sècheuse, etc.

Il est de la responsabilité de chaque citoyen de trier correctement ses matières et de les déposer dans les bacs adéquats. De plus, en cas de surplus, il est toujours possible d'utiliser une petite poubelle ronde, des sacs de papier ou des boîtes de carton clairement identifiés à cette fin. Lorsque les bacs contiennent des matières non admissibles pour la collecte à laquelle ils sont destinés, l'entrepreneur est autorisé à ne pas les lever et c'est pourquoi, afin d'éviter des désagréments, il est important de toujours placer les matières dans le bon bac.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à rejoindre le personnel de la Régie au 450 774-2350 ou visitez le site internet de la Régie au www.riam.quebec.

Mieux trier, c'est mieux recycler !

Source : Réjean Pion, directeur général
www.riam.quebec

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER!

COLLECTE DE RDD

(Résidus domestiques dangereux)

- ANTIGELS, LAVE-VITRE, BATTERIES, COMBUSTIBLES, ESSENCE, HUILES USÉES ET FILTRES
- FLUORESCENTS, AMPOULES FLUOCOMPACTES, PILES ET DÉTECTEURS DE FUMÉE
- BONBONNES DE PROPANE
- ENGRAIS, PESTICIDES, POISONS, MÉDICAMENTS ET PRODUITS D'ENTRETIEN DE SPA ET DE PISCINE
- PEINTURES, VERNIS, SOLVANTS, AÉROSOLS, DÉCAPANTS, CIRE, POLIS, RÉCURANTS, NETTOYANTS ET JAVELISANTS
- APPAREILS ÉLECTRONIQUES, ÉLECTRIQUES ET INFORMATIQUES

LIEUX DE COLLECTE:

SAINT-HYACINTHE:
900, avenue Turcot (Stade L.-P.-Gaucher)
le 29 mai et le 11 septembre 2021
de 8 h 30 à 16 h 30

SAINT-JUDE:
940, rue du Centre (Centre communautaire)
le 18 septembre 2021 de 7 h 30 à 11 h 00

ACTON VALE:
1505, 3^e Avenue (Centre sportif)
le 18 septembre 2021 de 13 h 00 à 16 h 30

On vous y attend!

La récupération sécuritaire des RDD est une excellente façon de protéger l'environnement!

Pour plus d'informations:
www.riam.quebec
450 774-2350



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



RECUPÉRER LES CAPSULES NESPRESSO DANS LE BAC VERT : MAINTENANT POSSIBLE EN UTILISANT LEUR SAC VERT !

Saint-Hyacinthe, le 10 août 2021 – La Régie est fière d'informer les citoyens de ses municipalités membres qu'il est maintenant possible de récupérer et de recycler les capsules en aluminium de café Nespresso via la collecte sélective à la condition de les déposer dans un sac vert fourni gratuitement à cette fin par Nespresso. En effet, depuis le mois de janvier dernier, les matières recyclables collectées sur le territoire des 25 municipalités membres de la Régie sont triées au centre de tri de Sani-Éco à Granby et ceux-ci ont pris entente avec Nespresso afin de devenir un des maillons de la chaîne de valorisation des capsules en aluminium et du marc de café par le biais de la solution du sac vert Nespresso.

Le programme du sac vert de Nespresso est une solution de collecte sélective simple et efficace offerte dans un nombre grandissant de municipalités au Québec. Les capsules utilisées doivent être mises dans le sac de plastique vert recyclable, conçu spécialement à cet effet et fourni par Nespresso. Une fois rempli



et scellé, le sac vert doit être déposé dans le contenant de recyclage domestique. Les sacs seront acheminés au centre de tri de matières recyclables de Sani-Éco et acheminés chez un recycleur spécialisé afin d'y être traitées et recyclées selon un processus permettant de séparer le marc de café qui sera valorisé en compost ainsi que l'aluminium et le sac de plastique qui seront tous deux recyclés.

Comment peut-on se procurer ces sacs verts et débiter le recyclage des capsules? Il est facile de se procurer des sacs en s'inscrivant le Club Nespresso au 1-855-325-5781 et il leur fera plaisir de vous expédier des sacs. Pour bénéficier du service, il est nécessaire d'utiliser ces sacs qui sont clairement identifiés à cette fin puisque le centre de tri ne sera pas en mesure de recueillir les capsules qui seraient placées dans tout autre sac ou qui seraient simplement déposées pêle-mêle dans le bac de recyclage. Dans de tels cas, les capsules seraient dirigées directement vers l'enfouissement.

Il est également possible de se rendre directement sur le site internet de Nespresso pour obtenir plus d'informations relativement au programme, au : <https://www.nespresso.com/ca/fr/recycling-process-green-bag>. Grâce à la collaboration de tous, il est facile d'améliorer la gestion de nos matières recyclables. En voici une autre preuve.

COLLECTES DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX : CET AUTOMNE, ON PARTICIPE EN GRAND NOMBRE

Saint-Hyacinthe, le 18 août 2021 – La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains est fière d'informer les citoyens de ses municipalités membres qu'elle tiendra ses trois collectes automnales de résidus domestiques dangereux (RDD) en septembre prochain, en appliquant les mesures particulières rendues nécessaires dans le contexte de la pandémie. Les citoyens du territoire qu'elle dessert sont généralement reconnus pour être soucieux de l'importance de gérer correctement ces résidus et c'est dans ce contexte que tous les citoyens desservis par la Régie sont invités à apporter leurs résidus dangereux afin de profiter de ce service gratuit, sur présentation d'une preuve de résidence, pour en disposer dans le respect de l'environnement.

Cette année, les collectes de RDD automnales auront lieu les samedis :

- 11 septembre à Saint-Hyacinthe devant le stade L.-P.-Gaucher, de 8h30 à 16h30
- 18 septembre à Saint-Jude, au centre communautaire, de 7h30 à 11h
- 18 septembre à Acton Vale, près de l'aréna, de 13h à 16h30.

Lors des collectes, seuls les résidus provenant d'usage domestique sont acceptés et il est important de rappeler que les résidus domestiques dangereux doivent être placés dans des contenants incassables et hermétiquement fermés, idéalement dans leurs contenants d'origine. De plus, aucun produit liquide ne pourra être transvidé sur le site de collecte.

Trois règles simples seront appliquées dans le contexte lié à la COVID-19 :

- 1) Laisser la vitre du véhicule levée lors de l'identification et présenter la preuve de résidence (permis de conduire) à travers la vitre;
- 2) Demeurer dans le véhicule lors du déchargement et déverrouiller la valise à distance, pour limiter les contacts avec le personnel qui assure la collecte et le déchargement;
- 3) Porter le masque si vous vous présentez sur le site à pied et respecter la distanciation physique.

Les RDD sont principalement constitués de pesticides, engrais, décapants, solvants, vernis, huiles usées, peintures, combustibles, batteries, aérosols, détachants, antigel, produits d'entretien des piscines, fluorescents, ampoules fluocompactes, bonbonnes de propane et autres produits toxiques domestiques. Vous pouvez également apporter vos équipements électriques, électroniques ou informatiques désuets afin qu'ils soient recyclés ou valorisés dans le respect de l'environnement. En effet, il est important de limiter les risques de contamination des lieux d'enfouissement et de la nappe phréatique puisque ces produits sont dangereux pour l'environnement et nous devons collectivement les gérer de façon sécuritaire. Profitons des collectes de septembre pour faire notre part.

Source : Réjean Pion, directeur général
www.riam.quebec

PARRAIN OU MARRAINE RECHERCHÉ(E)

Bonjour mon nom est Olivier, j'ai 28 ans et j'habite St-Théodore d'Acton. Je suis un jeune homme sympathique avec un bon sens de l'humour. J'ai un intérêt particulier pour le cinéma et les arts martiaux. J'aime aussi manger, aller marcher, la nature, les animaux, le magasinage, les balades en voiture, la baignade et pleins d'autres choses! Je suis à la recherche d'un(e) ami(e) bénévole pour faire des sorties et activités.

Au plaisir de faire ta connaissance!



Vous avez 3 heures par mois à partager ? Devenez le parrain ou la marraine d'une personne vivant avec une incapacité. Pour plus d'informations, contactez Parrainage civique! 450-774-8758, www.parrainagecivique.org



Notre organisme a pour mission d'améliorer la participation sociale de personnes vivant avec une déficience intellectuelle, une incapacité physique ou un trouble du spectre de l'autisme par le biais d'un jumelage avec des citoyens bénévoles.

Popote Roulante

C'est quoi?

De délicieux repas chauds livrés à domicile tous les jours de la semaine ou selon vos besoins



C'est pour qui?

- Tous les gens âgés de 65 ans et plus
- Les gens de 65 ans et moins en convalescence ou ayant un handicap physique ou intellectuel
- Les femmes enceintes ou venant d'accoucher



Pour tous les résidents de la MRC d'Acton

Acton Vale • Saint-Théodore • Saint-Nazaire • Upton
Roxton Falls • Sainte-Christine • Béthanie • Canton de Roxton



Pour informations et inscriptions :

Centre de Bénévolat d'Acton Vale

450 546-7332

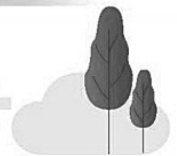
Livraison Gratuite



Prestation unique de 500\$ versée aux aînés de 75 ans et plus



Le gouvernement du Canada a annoncé, dans le budget fédéral 2021, le versement d'un paiement unique imposable de 500 \$, directement aux pensionnés de la Sécurité de la vieillesse âgés de 75 ans ou plus. Ce montant n'aura pas d'incidence sur le calcul du Supplément de revenu garanti.



En attente de recevoir le versement pour la prestation unique ?

Si vous avez 75 ans ou plus, et recevez déjà la Sécurité de la vieillesse, aucune action n'est requise de votre part.

Les sommes seront versées automatiquement avec le même mode de paiement que les prestations habituelles en août 2021.

Vous avez 75 ans et plus et n'êtes pas prestataire de la Sécurité de la vieillesse, mais souhaitez vous prévaloir du paiement unique?

Les aînés admissibles, qui n'ont toujours pas rempli leur formulaire de demande à la pension de la Sécurité de la vieillesse, doivent le faire au plus tard le 31 mai 2022. Cela leur permettra de recevoir les prestations auxquelles ils ont droit dans les meilleurs délais.

Au téléphone : 1-800-277-9915

En ligne : Sur la page [La pension de la Sécurité de la vieillesse](#)



Pour de plus amples renseignements, contactez notre centre d'appels au numéro sans frais suivant : 1-800-277-9915. Pour une vue d'ensemble de toutes les ressources à la disposition des aînés, consultez le portail des programmes et services.

DU NOUVEAU À VOTRE COOPÉRATIVE DE SANTÉ

Après une période estivale marquée par la diminution du personnel médical, la Coopérative de Solidarité de Santé de la MRC d'Acton est fière de vous présenter Dre Célia De Bruyn qui se joindra dès le 7 septembre à l'équipe déjà en place.

Au cours de sa première année de pratique, Dre De Bruyn suivra au moins 500 nouveaux patients en provenance du guichet d'accès. Cette nouvelle s'inscrit dans la volonté toujours renouvelée de la Coopérative d'offrir un médecin à chaque citoyen de la MRC d'Acton.

Dre De Bruyn a terminé ses études en médecine réalisées à l'Université de Laval à Québec. Elle aimerait avoir une clientèle variée allant de la gériatrie à la santé mentale, la toxicomanie, les maladies chroniques, avec une préférence pour les suivis de gynécologie et obstétrique et pour la pédiatrie, dont les suivis 0-5 ans.



TIRAGE DES RENDEZ-VOUS AVEC MON BIEN-ÊTRE

Cette année afin de remercier les membres de la Coopérative de leur fidélité, les membres du Conseil d'Administration ont décidé de mettre en place un tirage parmi tous ses membres qui auront renouvelé leur cotisation annuelle avant le 31 octobre par le tirage de deux prix d'une valeur de 500 \$ en chèque-cadeau des marchands de la MRC d'Acton.

Afin de faire découvrir et encourager nos commerçants locaux, des chèques cadeaux en provenance des 8 municipalités seront remis aux gagnants. De plus, tous les chèques-cadeaux sont en lien avec des entreprises qui permettent de penser à nous, de prendre du temps pour nous, de peut-être découvrir de nouvelles passions. Le tirage aura lieu le 15 novembre prochain. Bonne chance à tous!



Julie Desgranges, directrice générale
450-546-3245 # 238

LES RENDEZ-VOUS AVEC MON BIEN-ÊTRE
PAYEZ VOTRE COTISATION ANNUELLE AVANT LE 31 OCTOBRE ET COURREZ LA CHANCE DE GAGNER
2 gagnants le 15 novembre 2021

500\$ en prix chez nos marchands locaux

Verger Larivière, Harmonie Natif
Villa Noa, Stylize - Art Coiffure
Détente et bien-être Chez Veronique Rivest
Espace Fleurs Femmes, Jardins Jean-Pierre
Ariane Goyette soins de pieds
Sand Archambault orthothérapie
Vignobles du Coteau des artisans
Marché public en ligne

GMF | Coopérative de santé de la MRC d'Acton

Desjardins
Caisses de la MRC d'Acton

Jean Coutu

uniprix